PARC NATUREL RÉGIONAL Périgord-Limousin

Bilan

d'activité 2021

Parc naturel régional Périgord-Limousin
Parc Peiregòrd-Lemosin

Depuis 1998, année de création du syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin, des évènements sociaux et économiques, les bouleversements climatiques, l'érosion de la biodiversité, les vulnérabilités sanitaires montrent que nous avons une part de plus en plus importante à jouer dans le maintien d'un cadre de vie dans son sens large, soutenable et égalitaire pour les habitants de notre territoire.

Notre Parc continue à être solide face à la rapidité et l'accélération de tous les changements ; en effet son ancrage dans une histoire et une culture riches, sa capacité à fédérer les habitants sur des désirs communs en fait et en fera sa force.

Le Parc, avec sa charte, est un outil qui a su montrer son efficacité sur le long terme, mais qui doit être revu pour 2026. Cette année 2021 nous avons entamé les réflexions sur la future enveloppe territoriale du PNR 2026-2041. Aujourd'hui nous devons imaginer le Parc de demain !

En 2021, de nombreuses actions engagées ont perduré et de nouvelles ont été possibles : par exemple, nous avons pu travailler avec les enfants des centres de loisirs, nous avons été retenus, avec d'autres partenaires pour travailler sur les pollinisateurs sauvages, la marque Valeurs Parc sur la châtaigne a pu voir le jour….

Je vous souhaite une bonne lecture des actions engagées en 2021, j'en profite pour vous remercier de votre implication à mes côtés et auprès de l'équipe technique,

Chabatz d'entrar !

Bernard Vauriac

Page de couverture
Atelier « Pays Paysages » à St Hilaire-les-Places avec l'atelier musée de la terre et Natacha Baluteau, émailleuse d'art.
Four à pain autour des séchoirs de l'atelier de la Terre de Puycheny.
Parcoureurs à Bussière-Galant.
Crédit photo : Pnrpl

Améliorer la qualité de l'eau

Tête de bassins versants de la Charente, de la Dordogne et de la Vienne, cette situation géographique particulière confère au territoire du Périgord-Limousin une responsabilité importante vis-à-vis de la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau.

Les vallées du Périgord-Limousin abritent des cours d'eau et des zones humides remarquables par leur abondance, leur diversité, leur richesse floristique et faunistique. Le bon fonctionnement de ces hydrosystèmes est indispensable à la pérennisation de l'alimentation en eau potable, des activités agricoles, mais aussi des pratiques de loisirs, comme la pêche et la baignade. En outre, la préservation de la ressource en eau dans les vallées du Périgord-Limousin constitue un élément important qui contribue à l'attractivité et à la qualité paysagère du territoire.

Cellule d'Assistance Technique Zones Humides – Etangs (CATZHE) Périgord-Limousin

Conseil technique

En 2021, 22 visites de conseils ont été réalisées auprès de propriétaires ou gestionnaires de zones humides du territoire. Il s'agit pour les animateurs de la CATZHE de se déplacer sur le terrain, de diagnostiquer, de sensibiliser et de prodiguer des conseils de gestion pour la préservation de ces milieux. Le réseau de gestionnaires de la CATZHE s'est étoffé de 6 adhérents supplémentaires pour une superficie d'environ 28 ha de zones humides pour la partie Adour-Garonne du Parc et de 2 adhérents, soit environ 10 ha pour le bassin Loire-Bretagne. De plus, 14 gestionnaires ont bénéficié d'une visite d'évaluation.

Enfin, dans le cadre de la mission de demande de financement et d'assistance technique aux interventions spécialisées, la CATZHE PL a réalisé :

- le montage d'un dossier d'acquisition de zones humides pour la commune de Saint-Pierre-de-Frugie, et d'un autre sur la commune de la Rochebeaucourt-et-Argentine, mais qui n'a finalement pas abouti en raison de la rétractation des vendeurs.
- le montage et l'accompagnement de 6 chantiers de restauration de zones humides chez des adhérents au réseau. Les chantiers font l'objet d'une organisation, d'un suivi et d'une réception par l'équipe de la CATZHE. Ces travaux ont consisté cette année à de la réouverture de zones humides (bucheronnage, arrachage d'arbres, broyage) sur les communes de Cussac, Oradour-sur-Vayres, Maisonnais-sur-Tardoire et Firbeix et à la création de mares à Saint-Pardoux-la-Rivière. Un gros chantier de création de points d'abreuvement et d'ouvrages de franchissement de cours d'eau a été réalisé chez un éleveur sur les communes de Champagnac-la-Rivière et Champsac.

De plus, le partenariat avec l'équipe en régie du SRB Dronne, toujours en cours, a permis à travers 3 chantiers programmés et suivi par la CATZHE, de poursuivre l'entretien des mégaphorbiaies (Habitat d'intérêt communautaire) et la restauration de prairies humides sur des propriétés communales ou départementales de la vallée de la Nizonne (Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier, Combiers et Edon).

Animation territoriale

L'animation territoriale consiste à sensibiliser le grand public, les partenaires, les élus, les scolaires à la préservation des zones humides, à partager les bonnes pratiques de gestion avec les adhérents du réseau, de suivre les différents programmes qui ont trait aux zones humides. Dans ce cadre, la CATZHE a réalisé en 2021 :

- 2 animations du réseau CATZHE sur la qualité de l'eau et une visite découverte de la vallée du Bandiat ;
- 1 animation à destination des partenaires techniques sur le fonctionnement hydrogéologique du socle ;
- 2 animations à destination du public scolaire et le grand public et 1 animation à destination des élus ;

Le suivi et la participation à 33 projets, programmes en lien avec les zones humides ;

Des avis ou des accompagnements pour 30 sollicitations émanant de maîtres d'ouvrages ou d'opérateurs qui souhaitaient intervenir sur les zones humides.

Plusieurs outils ou actions de communication et de sensibilisation à la préservation des zones humides : une lettre d'information à destination des adhérents de la CATZHE ; Interviews à France bleu Périgord ; Participation à un film et à la création de panneaux pédagogiques concernant les travaux d'effacement de l'étang de la Monnerie ; Participation à un jeu pédagogique du Parc « Faï virar ».

Paiements pour Services Environnementaux (PSE)

Les PSE de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne concernent les agriculteurs qui mettent en place des pratiques contribuant directement à la protection de l'environnement, au-delà de la réglementation et notamment en matière de protection de l'eau et de la biodiversité. Sur le territoire du Parc, ce sont 6 bassins versants qui ont été rendus éligibles. Dans ce cadre, le Parc est porteur de l'animation de 4 de ces territoires et la CATZHE réalise l'ensemble des diagnostics de zones humides sur 6 bassins. En 2021, 36 exploitations ont fait l'objet d'une visite et de conseils pour un total d'un peu moins de 400 ha de zones humides diagnostiquées.

Préserver la biodiversité

Le Périgord-Limousin tire sa richesse naturelle de sa situation géographique point de contact entre des facteurs physiques contrastés : géologiques, climatiques, hydrographiques. Cette diversité d'influences explique la coexistence sur un même territoire de cortèges faunistiques et floristiques aux affinités différentes : méditerranéennes, atlantiques ou montagnardes ! Le bon état écologique des habitats permet le développement de productions agricoles, forestières durables et la poursuite d'un tourisme intégré à son environnement. L'enjeu principal pour le Parc est de sauvegarder et valoriser un réseau de sites «foyers de biodiversité», améliorer les connaissances et les pratiques.

Le programme LIFE « Wild bees »

Les insectes pollinisateurs (Hyménoptères : abeilles, bourdons, guêpes…) rendent un service inestimable à la reproduction d'une grande partie des plantes à fleurs, qu'elles soient sauvages ou cultivées. Leur déclin est incontestable, plus ou moins marqué selon les espèces. Au regard de ce constat, l'Etat a établi un Plan national d'actions (PNA) « France Terre de pollinisateurs » (2016-2020), animé au niveau national par l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie). En cohérence avec le PNA, la Région Nouvelle-Aquitaine s'est engagée en juin 2017 dans la mise en œuvre d'un Plan régional en faveur des pollinisateurs.

Dans ce contexte, les cinq Parcs naturels régionaux (Pnr) de la Nouvelle-Aquitaine, accompagné de la Région Nouvelle-Aquitaine, ont décidé de réfléchir ensemble à un plan d'actions inter-Pnr afin de limiter ce déclin et permettre le maintien du service de pollinisation sur leurs territoires.

Huit structures sont bénéficiaires du projet :

les 5 PNR de la région Nouvelle-Aquitaine : Landes de Gascogne, Marais poitevin, Médoc, Millevaches en Limousin et Périgord-Limousin (bénéficiaire coordinateur) ;

le laboratoire de recherche Biogeco, affilié à l'INRAE de Bordeaux ;

l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) ;

l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) de Nouvelle-Aquitaine.

Démarré en septembre 2021, pour une durée de 5 ans (2021-2026), l'équipe projet du PNRPL a été recrutée, au complet, en fin d'année 2021.

Axe 1 : L'amélioration des connaissances

Il s'agira d'évaluer la diversité des abeilles sauvages par grands types de milieux sur un ensemble de sites au sein des 5 parcs naturels régionaux de la Région et de définir les cortèges floristiques qui leurs sont favorables.

Axe 2 : La recréation d'un maillage dense d'habitats favorables

Des travaux de génie écologique réalisés au sein des sites à haute valeur patrimoniale (Natura 2000, réserves naturelles…) et entre ces sites (via les surfaces vertes des réseaux de transports etc.) sont envisagés et permettront de restaurer des habitats favorables aux abeilles sauvages et leur connectivité.

Axe 3 : Le développement et la structuration d'une proposition de plants et de graines d'origines locales

La gestion et la restauration de corridors écologiques favorables aux pollinisateurs sauvages doivent être à la portée de tous les acteurs d'un territoire (élus, citoyens…). Le projet a pour ambition la création d'un mélange de graines spécifiques à chaque région biogéographique de Nouvelle-Aquitaine en s'appuyant notamment sur la marque Végétal Local.

Axe 4 : La transmission et la valorisation des bonnes pratiques

L'objectif est de partager les enjeux et les méthodes avec les acteurs des territoires (professionnels, élus, citoyens…) par des actions de sensibilisation, d'information et de formations des acteurs locaux. L'ensemble des méthodes, outils et production réalisées dans le programme Life seront mis à disposition dans un but d'essaimage des bonnes pratiques en dehors des territoires de Pnr.

Sensibilisation à la thématique des pollinisateurs sauvages

Programme SPIPOLL

Le SPIPOLL est un programme de sciences participatives, du Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et de l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE). Le protocole consiste, pour l'utilisateur, à choisir une plante à fleurs sur laquelle il doit prendre en photo chaque insecte s'y posant durant 20 minutes. Il lui suffit ensuite de déposer ses photos sur la plateforme dédiée avant de s'essayer à la détermination de ces différents visiteurs de fleurs grâce aux clés de déterminations mise à disposition. Des animations sont organisées et proposées aux habitants pour faire découvrir le programme et les former à ce protocole pas toujours facile à appréhender.

Animations

Les actions de sensibilisation ont été perturbées en raison de la pandémie de Coronavirus. Le développement des animations ont donc été centrées sur le territoire du PNR Périgord-Limousin.

Dans ce cadre, en lien avec la chargée de mission « Education au territoire », la trame d'une animation « SPIPOLL » type a été rédigée.

Une animation « **Ça butine dans nos fleurs !** » a pu avoir lieu le 27 juin 2021 en association avec le café associatif de Léguillac-de-Cercles. Cependant, les conditions météos n'ont pas permises de réaliser de session SPIPOLL. Pour pallier à cela, un Quizz « Pollinisateurs sauvages » a été proposé aux participants, ainsi qu'une petite chasse au trésor « Pollinisateurs ». 8 personnes dont 1 enfant ont pu être sensibilisés au déclin des pollinisateurs sauvages.

Outils de sensibilisation

En lien avec la campagne de communication sur la thématique des pollinisateurs sauvages et des 6 fiches espèces réalisées lors du 1er confinement, une septième fiche espèce sur le Bourdon terrestre « *Bombus terrestris* » a été conçue.

En complément, un « Petit guide d'identification des insectes pollinisateurs » a été réalisé et a vocation à être distribué lors des manifestations et animations des PNR.

Un troisième document à destination des élus des PNR permet de présenter les pollinisateurs sauvages et pourquoi il est nécessaire d'agir en faveur de leur protection, ainsi que le projet LIFE « WILD Bees » en faveur des abeilles sauvages.

Un film d'une dizaine de minutes présente la diversité biologique des pollinisateurs sauvages et leur rôle dans le fonctionnement des écosystèmes, les services rendus notamment en matière de pollinisation tant pour la conservation de la biodiversité florale que pour les productions agricoles. Les images et interviews ont été tournées sur l'ensemble des 5 PNR de Nouvelle-Aquitaine.

Inventaires Abeilles Sauvages

Initié en 2018, le Parc conduit des travaux d'inventaires, d'amélioration de la connaissance sur les populations d'abeilles sauvages au sein des sites bénéficiant d'une protection de la nature, soit 14 sites en Haute-Vienne et 3 en Dordogne, avec l'installation de 66 batteries de piégeage, ventilées sur 3 grandes catégories de sites : landes à bruyères et milieux associés, affleurements géologiques de Rochechouart-Chassenon, et pelouses calcaires du Mareuillais. Sur ce dernier réseau de sites de pelouses, l'année 2021 a permis de finaliser le programme de connaissance. Actuellement, il est fait mention de la présence de 91 espèces, fortement spécifiques, inféodés à ces milieux thermophiles. Parmi elles, plusieurs espèces sont à forte valeur patrimoniale (*Lasioglossum griseolum, Melitta tricincta*), voir nouvelle pour la région comme *Andrena hesperia.* Pour le réseau de landes suivies, la spécificité des espèces laisse la place à une plus forte diversité d'espèces (163 espèces). La cohorte d'abeilles sauvages souligne le rôle fort de ces milieux résiduels pour les espèces prairiales (qui dominent dans cet inventaire), qui trouvent dans la lande un habitat refuge, lors des périodes de sécheresse, de fauche des foins des prairies. Plusieurs espèces à enjeux ont été identifiées dont *Panurgus banksianus*, mais aussi plusieurs espèces dans le groupe des bourdons (*Bombus cryptarum,B. confusus, B. magnus*….), qui trouvent dans ces landes des stations « froides », posant la question de leurs devenirs vis-à-vis du réchauffement climatique. Les landes à fort enjeu de conservation pour ce groupe sont la Lande de la Haute Renaudie (Bussière-Galant), la lande du Puy Chabrol (Bussière-Galant), la lande de la Judie (Champsac), et la lande des Jarosses (Champagnac-la-Riviere / Saint-Laurent-sur-Gorre).

La Charte forestière

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin porte une Charte forestière de territoire avec les acteurs locaux sur les enjeux de prise en compte de l'environnement, du changement climatique dans la gestion forestière, et de structuration de la filière bois.

Accompagnement des élus

Mode opératoire de déclaration des chantiers forestiers

En 2019, les élus avaient exprimé lors d'un sondage leur souhait de mettre en place des états des lieux de voirie avant et après exploitation forestière. Pour répondre aux volontés des communes, le PNRPL a lancé en 2021 la mise en place du mode opératoire pour l'exploitation des bois à l'échelle de son territoire. Ce mode opératoire est en vigueur - avec succès - sur déjà 3 territoires de l'ex-Limousin.

Véritable outil de concertation entre les exploitants forestiers et les communes, cette démarche permet un dialogue avant les chantiers et évite conflits locaux et dommages au territoire communal : les chantiers sont déclarés aux communes qui font remonter les éléments de vigilance (conduites, chemins de randonnée, conflits d'usage des voiries, lieux de stockage possibles…). Cette démarche se veut avant tout volontaire. Les élus des communes comptent sur l'adhésion des entrepreneurs forestiers à cette démarche territoriale. Des réunions d'information ont été organisées en partenariat avec l'Union Régionale des Collectivités forestières de Nouvelle-Aquitaine (Urcofor NA) et ont réuni plus de 80 élus. En octobre 2021, le PNRPL a rencontré les entrepreneurs de travaux forestiers et les coopératives forestières pour expliquer la démarche. Depuis octobre, une dizaine d'entreprises forestières y a adhéré.

Sensibilisation des élus sur les thématiques forestières

Suite aux élections législatives de 2020, le PNRPL a organisé plusieurs réunions d'information sur la forêt. En 2021, les réunions coorganisées avec l'Union régionale des collectivités forestières de Nouvelle-Aquitaine (Urcofor NA) ont porté sur les bases de l'élu forestier, sur l'utilisation du bois local dans la construction des infrastructures publiques et sur l'état des lieux de déclaration des chantiers forestiers.

Résilience des forêts au changement climatique

En 2020, le projet Résilience des forêts du PNR PL au changement climatique a été monté après concertation avec les partenaires forestiers du territoire. Il vise à apporter via la mise en place de parcelles tests et des formations, des solutions concrètes de gestion aux forestiers confrontés aux problèmes de dépérissement de certaines essences. Dans le cadre du plan de relance de l'Etat, ce projet a débuté en 2021 (cofinancé par la DREAL NA et la Région Nouvelle-Aquitaine) et se terminera en mars 2023.

Sensibilisation sur le risque incendie

À ce jour, il existe une disparité entre les deux départements de notre territoire vis-à-vis de la gestion du risque incendie, la Dordogne étant considérée à risque et la Haute-Vienne non. Cependant, les incendies sont de plus en plus fréquents en Haute-Vienne et les périodes de sécheresse sont plus longues et plus intenses.

C'est pourquoi, le PNRPL a proposé une demi-journée de sensibilisation dédiée à la prévention des incendies forestiers et plus largement des incendies de végétation, en partenariat avec le SDIS 87 (service départemental d'incendie et de secours), l'Urcofor NA et l'association DFCI Aquitaine.

Les élus de la partie Haute-Vienne du Parc ont pu assister à une démonstration du SDIS 87, à Nexon, sur le massif des Cars. Suite à ces échanges, un groupe de travail s'est constitué avec les organismes forestiers du territoire (Urcofor NA, ONF, CRPF, Fransylva, Chambre d'agriculture, SDIS 87, services de l'Etat, PEFC NA, PNRPL).

Lancement du diagnostic des parcelles forestières expérimentales

Les premiers suivis ont été réalisés sur les parcelles forestières expérimentales situées à Mareuil-en-Périgord, par la Société entomologique du Limousin. Parmi les espèces remarquables identifiées, trois semblent nouvelles pour le département de la Dordogne (*Saperda perforata* (Pallas, 1773) ; *Hoshihananomia gacognei* (Mulsant, 1852) ; *Pseudosphegesthes cinerea* (Laporte de Castelnau & Gory, 1836).

Analyse et développement de la lutte biologique contre les pathogènes du châtaignier

Suivis de chiroptères

En 2021, dans la continuité des précédentes études, un suivi a été réalisé sur les chauves-souris par le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin (GMHL) sur 3 vergers de châtaigniers (Saint-Yrieix-la-Perche, Dournazac, Oradour-sur-Vayres).

Les Chiroptères sont des prédateurs naturels particulièrement efficaces. L'objectif de cette étude est de mettre en évidence le cortège de chauves-souris présent au sein des châtaigneraies du Parc, et d'étudier leur activité dans ces environnements, afin de voir l'apport éventuel de ces dernières dans la lutte intégrée contre le Carpocapse et la Tordeuse mais aussi contre les autres insectes ravageurs du châtaignier.

Cette étude a dénombré 13 espèces de chiroptères. Globalement, l'activité totale des chiroptères enregistrée était plus élevée lors du mois d'août comparé au mois de juillet, période qui correspond au 1er pic d'activité de vol du Carpocapse.

Les Chiroptères sont particulièrement attirés par les étangs, et donc les corridors amenant à ces étangs, ainsi que par les boisements anciens. Les chauves-souris sont plus actives et diversifiées le long des lisières, haies et allées forestières qu'au sein des châtaigneraies.

Cette étude se poursuivra pour essayer de mieux caractériser le rôle de prédation des chauves-souris des parasites du châtaignier.

Construction de nichoirs

Les éco délégués du collège de Nontron ont mis la main à la pâte pour réaliser des nichoirs à chauves-souris suite à une présentation donnée par le GMHL et le PNRPL. Ces nichoirs seront disposés dans des vergers de châtaigniers du PNRPL.

Et aussi …

En juin 2021, la sortie « des arbres dans nos châteaux » a été organisée sur le domaine de la Vergne, à Mareuil-en-Périgord, dans le cadre de la journée du patrimoine de pays et des moulins. Cette journée a permis au public de se balader en forêt et de découvrir la charpente en bois local du pigeonnier du château de la Vergne.

En 2021, le PNRPL a activement contribué à la réalisation et à la relecture de la bande dessinée « Les forêts – un monde fabuleux à découvrir ». Ecrite par Jean-Baptiste de Panafieu et illustrée par Adrienne Barman, cette bande dessinée est issue d'un partenariat national entre la Fédération des Parcs et l'éditeur Casterman. Elle paraîtra en mars 2022 pour la journée internationale des forêts.

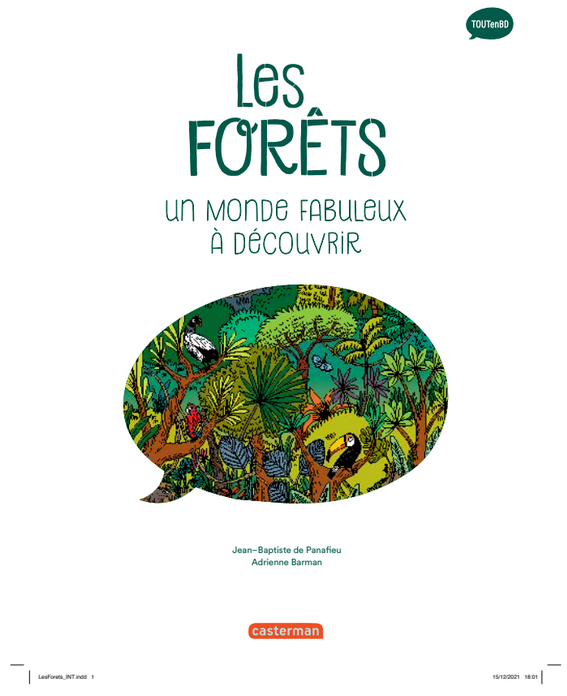

Avec le programme « la forêt s'invite à l'école », les élèves des écoles élémentaires de La Coquille (24), de Dournazac (87), de Saint- Mathieu (87) et de Ladignac-le-Long (87) ont planté des arbres et des arbustes sur des terrains communaux proches de leurs écoles. Ces plantations étaient inscrites dans le programme des «Explorateurs du Parc» en lien avec un travail sur la forêt.

Natura 2000 : des sites naturels

Animation Natura 2000 de la vallée de la Nizonne

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Les règles d'engagement en MAEC en 2021 permettaient de renouveler les contrats de 2015 et de 2016 mais aussi d'ajouter de nouvelles surfaces. L'arrivée à échéance des contrats de 2016 a abouti au désengagement de 4 exploitations, soit une perte d'environ 285 ha (surface importante car comprenant le désengagement de 2 mesures systèmes à l'échelle de l'exploitation). Déjà, 6 dossiers de 2015 n'avaient pas été reconduit en 2020 (soit environ 71 ha désengagés sur le site). Ces désengagements ont plusieurs origines : départs en retraite, arrêts volontaires avec souhait de ne plus être contraint, besoins de remise en culture de surface en prairie ou engagements en PSE (Paiements pour Services Environnementaux). A contrario, la possibilité d'engager de nouvelles surfaces a permis l'intégration de 4 nouvelles exploitations (pour environ 55 ha, au niveau des communes de Beaussac, Hautefaye, Monsec et Champeau notamment) et d'environ 33 ha supplémentaires sur des exploitations qui étaient déjà engagées. Les mesures les plus souscrites ont concerné, pour plus de la moitié, la reconversion de terres arables en prairie (durée d'engagement maintenue à 5 ans) et pour le reste, le maintien de la richesse floristique des prairies naturelles (1 an). Il faut y ajouter 10 contrats de 2015 et 6 contrats de 2016 qui ont été reconduits pour une surface totale de 196 ha réengagées. Soit une surface totale engagée en 2021 de 284 ha pour un montant de 90 606 € (dont 63 156 € sur 5 ans et 27 450 € sur 1 an). La rencontre des exploitants, les diagnostics de terrain et leur rédaction ont nécessité une trentaine de jours de travail entre fin février et fin mai pour un total de 20 dossiers aboutis.

Mise à jour de la cartographie des habitats du site

Le travail de mise à jour de la cartographie des habitats, commencé en 2018, avait pris du retard avec la période de confinement liée à la COVID 19 en 2020. Il restait donc environ 26 % du site à parcourir cette année (soit environ 800 ha). Lucile Margot, stagiaire de master 2, a recensé les habitats aquatiques du site (soit environ 60 km de cours d'eau prospectés cette année).

Contrat forestier

En 2020, un travail avait établi une priorisation des secteurs de boisement à conserver. Dans ce cadre, les propriétaires d'un boisement d'intérêt communautaire de type « chênaies-frênaies – ormaies » (91F0), avait été contacté pour leur proposer d'engager un îlot de senescence d'un peu plus de 6 ha sur la commune de Vendoire en Dordogne. Ce projet de contrat Natura 2000 a bien été retenu cette année et permet la protection de ce boisement pendant 30 ans.

88
ha de nouvelles surfaces
engagées en MAEC en 2021.
Actuellement environ 727 ha sont en
cours d'engagement pour 38 exploitations
engagées sur le territoire d'éligibilité au MAEC du
site Natura 2000, soit environ 11 % de la surface
agricole du site Natura 2000 et 8 % du territoire éligible.

Le réseau hydrographique de la haute Dronne

Avec plus de 40% du bassin versant de la haute Dronne occupé par les surfaces agricoles, il est nécessaire de favoriser le maintien d'une agriculture extensive pour garantir la préservation de la qualité de l'eau de la Dronne. Il est d'ailleurs reconnu que les prairies permanentes sont les zones agricoles les plus favorables à l'accueil de la biodiversité et à la préservation de la qualité et la quantité d'eau, surtout lorsqu'elles abritent des zones humides. C'est pour cela que le Parc a continué à promouvoir les dispositifs agro-environnementaux tels que les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et les paiements pour services environnementaux (PSE) de l'agence de l'eau Adour-Garonne. Ces outils contractuels ont notamment la vocation d'inciter les exploitants à préserver et gérer de manière extensive les prairies permanentes, qui couvrent 62% de la surface agricole du bassin versant de la Dronne amont.

En 2021, 13 exploitations ont engagé un total de 300 ha dans une MAEC et 21 exploitations un total de 1300 ha dans le dispositif PSE. En comprenant les 860 ha engagés en agriculture biologique, c'est 30 % de la surface agricole qui est engagé dans un dispositif agro-environnemental en 2021. Les prairies naturelles humides accueillent des espèces rares au niveau européen comme le Sonneur à ventre jaune. Ce petit crapaud a notamment été identifié dans une prairie à Dournazac où un programme scientifique de suivi de l'état de conservation de la population est en cours depuis 2020. Par la mise en œuvre du protocole de capture – marquage – recapture (CMR) au cours de 3 passages, 46 individus différents

ont pu être identifiés dans cette prairie. La distinction de chaque individu est possible en comparant le dessin ventral formé par les tâches noires sur le ventre jaune du Sonneur. Celles-ci définissent la carte d'identité propre à chaque crapaud. Ce programme de suivi, développé avec le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, a permis de reconnaitre cette station comme l'une des plus importantes du Parc. Non loin de là, une autre découverte a été faite en 2021 par la Société Limousine d'Etude des Mollusques dans une prairie communale de bord de Dronne à Firbeix. Le petit escargot dénommé Vertigo Des Moulins, typique des prairies très humides, a trouvé un lieu de vie favorable dans cette parcelle gérée via des fonds de l'agence de l'eau Adour-Garonne. Malgré des recherches à différents points du site Natura 2000, c'est aujourd'hui la seule station connue de cette espèce d'intérêt communautaire sur la Dronne amont.

Le plateau d'Argentine

La surface du site Natura 2000 du plateau d'Argentine est de 191,4 ha, dont 90% se situe sur le territoire de la commune de La Rochebeaucourt-et-Argentine. Cette dernière a été très volontaire dans la démarche d'acquisition foncière en lien avec les mesures compensatoires de la carrière OMYA SAS. Dans ce cadre, cette commune a acquis 34 ha sur le plateau d'Argentine et 10 ha ont été acquis par la commune de Mareuil-en-Périgord sur le coteau de Champeaux en bord de Nizonne. La commune détient aujourd'hui plus de 63 ha sur le site Natura 2000 et elle possède d'ailleurs 70% de la surface classée dans Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope des pelouses calcicoles du plateau d'Argentine. Son contrat Natura 2000 de restauration et de gestion de pelouses calcicoles sur une entité de 3,4 ha s'est achevé en 2021 avec les dernières opérations de gestion par pâturage ovin et débroussaillage sous clôture. Un nouveau contrat Natura 2000 a été réalisé par le PNR afin de continuer les efforts de gestion sur cette zone. En 2021, le Parc et la commune ont reçu une classe d'étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature de Coulounieix-Chamiers à l'occasion de chantiers nature. Des travaux ont permis d'ouvrir un nouveau tronçon de voie ferrée fermée par la végétation afin de proposer une boucle de promenade facile d'accès passant par le hameau d'Argentine tout en contournant la zone en gestion conservatoire et de couper la végétation haute autour du ruisseau de la fontaine de Boudoire afin de rendre ce site plus favorable à l'accueil de libellules et demoiselles comme l'Agrion de mercure. Le plateau d'Argentine sert aujourd'hui de laboratoire permettant le déploiement d'études du Parc ou de partenaires scientifiques qui ont besoin d'une stabilité foncière pour être menées sur le long terme (suivi des abeilles sauvages, programme sentinelles du climat, relevés phytosociologiques dans le cadre d'un programme régional sur les pelouses calcicoles).

Plan Local d'Action (PLA) en faveur du Sonneur à ventre jaune

Dans le cadre de l'Axe 2 de sa charte « Préserver la biodiversité du Périgord-Limousin », le PNRPL est porteur d'un Plan Local d'Action en faveur du Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*). Ce petit crapaud, en fort déclin à l'échelle nationale, présente quelques noyaux de population sur le territoire du Parc.

Les différentes actions du PLA

L'objectif de ce PLA est double : protéger les populations déjà connues et existantes, et rechercher la présence éventuelle d'autres noyaux de population. Pour répondre à ces objectifs, le PLA se divise en trois parties.

Connaissance de l'espèce sur le territoire du PNRPL

Des inventaires complémentaires ont été réalisés en 2021 par le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), après réponse à un appel à projet lancé par le PNRPL. Ainsi 15 mailles de 2x2 km présentant des milieux favorables ont été expertisées, mais n'ont mené à la découverte d'aucune nouvelle population de l'espèce. Les 12 placettes de présence déjà connues sont suivies chaque année afin d'évaluer les grandes tendances d'évolution de l'espèce sur le territoire du Parc. Lors de la saison 2021, les conditions météorologiques ont malheureusement été peu favorables à l'espèce, ce qui a conduit à une diminution du nombre d'individus observés. Cette tendance n'est cependant pas alarmante. Elle est à pondérer avec les constats réalisés les années précédentes, et ceux qui seront produits en 2022.

Gestion des milieux favorables

Des chantiers de restauration de milieux favorables ont été réalisés dans plusieurs carrières du territoire. Programmés en 2020, ces travaux ont été retardés suite à la crise sanitaire, et ont pu avoir lieu en début d'année 2021. Si les résultats sur les populations n'ont pu être probants cette saison à cause des conditions météorologiques, un suivi est réalisé chaque année et le faciès des zones remaniées est prometteur pour la prochaine saison. Des chantiers ont également été réalisés avec une classe de BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée agricole de Périgueux afin de créer des mares au sein de la RNR du réseau des landes atlantiques. Ces mares généreront également un suivi annuel avec passages réguliers afin de constater l'évolution des populations faunistiques et floristiques présentes.

Sensibilisation à sa conservation

La protection des amphibiens doit passer par l'information et la sensibilisation des publics concernés. Le sonneur à ventre jaune étant une espèce amatrice des milieux anthropiques (ornières, mares, pâturages), il est d'autant plus important que le grand public soit sensibilisé à sa préservation. Deux prestations pédagogiques commanditées par le PNR ont été réalisées par des partenaires externes. Une troisième prestation, ainsi qu'une chronique diffusée sur la radio locale « France Bleu Périgord » ont été réalisées par la chargée de mission du PNR. Pour finir, un DVD contenant 3 courts-métrage sur l'espèce et les actions menées en Nouvelle-Aquitaine a été co-réalisé avec Cistude Nature et le GMHL. Cette production vidéo devrait être utilisée pour l'organisation de soirées de diffusion, et des exemplaires du DVD vont être envoyés en début 2022 à l'ensemble des acteurs de sensibilisation et communication du Parc.

Le programme LIFE CROAA

La Grenouille taureau, Espèce Exotique Envahissante (EEE) est présente sur le territoire du Parc depuis les années 90. Outre ses actions de compétition et de prédation sur les espèces indigènes, elle représente également le principal vecteur de transmission de la Chytridiomycose, maladie infectieuse fatale pour les Amphibiens. Renouvelé chaque année depuis son lancement en 2006, le projet d'éradication de cette espèce est intégré en 2016 dans le programme LIFE CROAA (Control stRategies Of Alien invasive Amphibians). Ce programme européen représente un outil financier, et inscrit également le projet dans une démarche d'expérimentation et d'évaluation des différents aspects du contrôle d'espèces exotiques envahissantes.

Le programme en 2021

Pour sa cinquième année, le programme a conduit au maintien des opérations de lutte et d'étude. Se dirigeant vers sa clôture en 2022, un certain nombre d'outils développés au fil des années ont été finalisés et édités.

La saison d'étude et de lutte

La saison estivale 2021 est marquée par une très nette diminution du nombre d'individus détectés et éliminés. Ces résultats sont très encourageants, exprimant l'efficacité des actions menées les années précédentes. Seuls 2 étangs, situés sur le secteur hors Parc du noyau de population de Thiviers, ont démontré une présence avérée de l'espèce. L'été aura également mené à l'inventaire d'autre groupes taxonomiques sur des sites témoins afin d'évaluer l'impact de l'espèce sur les milieux aquatiques, et l'effet des opérations de gestion utilisées. Les amphibiens autochtones ont été inventoriés, ainsi que les odonates et les macro-invertébrés aquatiques. Les résultats sont mis en commun avec le reste des bénéficiaires de programme, et les analyses sont toujours en cours à l'écriture de ce bilan.

Développement d'outils et médiation

Une mallette pédagogique a été réalisée dans le cadre du programme. Cet outil, créé grâce à une collaboration de l'ensemble des bénéficiaires associés, contient 6 ateliers permettant de sensibiliser sur la fragilité des amphibiens, améliorer les connaissances du grand public sur ces espèces, et de sensibiliser à la problématique d'introduction de nouvelles espèces exotiques envahissantes. Volontaire d'être un maximum visibles pour que cette mallette soit diffusée largement, le LIFE CROAA a tenu un certain nombre de stands de sensibilisation sur les évènements publiques à vocation naturaliste. La forme dématérialisée de cette mallette permet une utilisation par n'importe quel animateur ou enseignant, répondant ainsi à l'objectif d'un outil pédagogique généralisé.

Préparation de fin du LIFE et perspectives

A l'approche de la fin du programme, un certain nombre de documents et de livrables sont déjà en cours de rédaction et de préparation. Une compilation de l'ensemble des données naturalistes relevées au cours du programme est notamment réalisée, en cours de parution sur les plateformes nationales de données. Des fiches actions à destination des gestionnaires et des retours d'expérience sont en prévision. Les bilans du programme sont en cours de rédaction par chacun des bénéficiaires associés, et le colloque de restitution est en préparation pour une tenue en premier semestre 2022.

Réserve Naturelle Régionale

Depuis 2015, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, le Parc est conservateur de l'une des premières Réserves Naturelles Régionales de la Région, avec le classement de sept landes à bruyères les plus singulières de son territoire. A ce titre, un plan de gestion est à rédiger, avec la participation du comité consultatif de la réserve, mais ce dernier ne s'est pas encore réuni. Plusieurs chantiers de création de mares en faveur des amphibiens ont été programmés: avec l'assistance des BTS Gestion et Protection de la Nature de Périgueux, sur la lande des Jarosses, 4 mares ont été creusées et des travaux de même nature ont été réalisés sur la lande de Puycheny lors de la journée de cohésion de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Les Prairies

Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques

L'année 2021 marque l'année de reprise des dossiers MAEC à l'engagement, l'année 2020 n'autorisant que le renouvellement des dossiers historiques qui arrivaient à leur terme. Cette année 2021 propose en grande majorité (pour les mesures déployées par le Parc) des engagements sur 1 année, certes renouvelables en 2022. Sur ces bases, pour la mesure système « prairies fleuries », Système Herbager et Pastoral individuel, qui engage la totalité des prairies permanentes de la Surface Agricole Utile, le Parc a accompagné une vingtaine d'exploitations agricoles, pour un total cumulé de 988 ha, pour un engagement comptable sur une année de 57 090€. Ces contractualisations permettent de reconnaitre les bonnes pratiques herbagères du territoire, en faveur de la diversité floristique des prairies, de fauche et/ou de pâturage. La fin d'année 2021 a été marquée par de nombreux échanges sur la réforme de la PAC et des politiques agri-environnementales au-delà de 2023.

Le Concours des pratiques agro-écologiques Prairies et parcours

Partenaire de longue date, le lycée agricole des Vaseix a participé à la mise en œuvre de ce concours « Prairies fleuries » sur la commune de Rilhac-Lastours. Deux exploitations ont été sollicités, la Ferme du Puy Faucon (élevage caprin-ovin) et le GAEC des Gravilles (élevage ovin), mettant à disposition chacun une prairie humide à fraiche. Ce moment a permis aux élèves de se familiariser avec des outils d'analyses de prairies, sur un plan agronomique et écologique. Dans le cadre des projets par l'IPAMAC (Parcs du Massif Central), sur le programme Milieux Ouverts Herbacés, un film d'une dizaine de minutes retrace cette journée.

Avis sur projets et porter à connaissance

Le Parc est régulièrement sollicité dans le cadre de projets soumis à étude d'impact et à consultation publique. Cela s'exprime par des avis officiels sur les projets finalisés, et parfois en amont sur la phase d'étude préparatoire via un Porter à Connaissance. Les énergies renouvelables ont sollicité à plusieurs reprises les agents du Parc sur le thème de la biodiversité.

Végétation aquatique, rivière Nizonne

Le bois local dans la constructon patrimoniale, Lavergne, Mareuil en Périgord

Tulipa sylvestris autralis, plateau d'Argentine

Mardi 20 juillet 2021 SUD OUEST — PÉRIGORD VERT 23

JUMILHAC-LE-GRAND

Une visite en forêt pour promouvoir la filière bois et papier

Mardi 13 juillet à Jumilhac-le-Grand, a eu lieu une visite de chantier forestier, organisée par Firbois Nouvelle-Aquitaine, l'interprofession de la filière bois-papier, basée à Périgueux. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'opération Vis ma vie de bûcheron, avec la collaboration du Parc naturel régional (PNR) Périgord-Limousin.

L'objectif de cette rencontre entre les professionnels et le grand public est de montrer la réalité de la profession, avec ses atouts, mais aussi ses problématiques. Étaient présents : Stéphanie Robert, chargée de mission chez Firbois ; Loïc Dezeyraud, représentant la Coopérative forestière Bourgogne Limousin (CFBL) qui est chargée d'acheter des coupes et de les donner en sous-traitance à des exploitants forestiers pour l'abattage et la récolte ; mais aussi, Mathieu Bajard, conseiller forestier à la Chambre d'agriculture de Dordogne ; Laure Martin-Gousset, chargée de mission au PNR et Cédric Bacle, conducteur d'engins forestiers de l'entreprise Arnaud.

Loïc Dezeyraud expliquant les différentes coupes réalisées par l'abatteuse-récolteuse. SERGE SIMORRE

Mauvaise réputation

Stéphanie Robert, de Firbois, précise que la filière bois constitue le deuxième employeur du département et qu'elle crée des emplois durables et non délocalisables. Elle insiste sur l'importance de montrer la réalité de la profession qui souffre à tort d'une mauvaise image. « Le lien entre l'arbre debout et le produit fini s'est complètement perdu, à nous de le renouer », déclare-t-elle.

Loïc Dezeyraud partage la même préoccupation : « Le mot exploitation est devenu tabou. On cultive la forêt, on ne la massacre pas ! », s'exclame-t-il. Il témoigne de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre (notamment des bûcherons) et assure que la mécanisation va devenir « incontournable dans un avenir proche ». Des propos confirmés par Cédric Bacle, conducteur d'une abatteuse-récolteuse, qui déplore le peu d'enthousiasme des jeunes pour ce métier qui est certes difficile, mais passionnant, selon lui.

Serge Simorre

COULAURES

Les trois coups retentiront au château de la Cousse

La troupe versaillaise du Théâtre des Deux Rives fait son retour en Périgord. ARCHIVES JEAN-CLAUDE FAURE

Après un long temps d'arrêt dû à la pandémie du coronavirus, le château de la Cousse va de nouveau être le cadre d'une journée consacrée au théâtre.

En effet, samedi 24 juillet, la troupe du Théâtre des Deux Rives, venue de Versailles en région parisienne, sera de retour en Dordogne. Dirigée par Daniel Annotiau, elle se produira une nouvelle fois en Périgord vert, à la Cousse donc. Au programme, deux pièces : « Le malade imaginaire » de Molière à 15 h 30 et « Du vent dans les branches de Sassafras », l'œuvre de René de Obaldia, à 21 heures. Entre les deux, une promenade botanique sera proposée au public (avec possibilité de restauration). La soirée se terminera par une soupe à l'oignon offerte. Cette journée est organisée par l'association Coulaures Patrimoine.

Pratique. Tarifs : 15 euros pour voir une pièce, 20 euros pour la journée complète ; gratuit jusqu'à 12 ans. Renseignements et réservations au 06 83 06 89 97.

Jean-Claude Faure

EXCIDEUIL/LANOUAILLE

Un exemple de longévité salué au sein de l'entreprise Lacoste

Mardi 13 juillet, les dirigeants et tout le personnel de l'entreprise Lacoste d'Excideuil, en présence de la maire de la commune, ont fêté le départ à la retraite de l'un des leurs : Alain Peyramaure, un habitant Lanouaille.

L'homme a passé 42 ans et sept mois dans cette même fonderie. Il a connu plusieurs générations de patrons Lacoste : Jean, Pierre, Damien et même Aubin Audoinaud, le fondateur de l'entreprise de l'avenue Pasteur. Alain Peyramaure, son CAP de métallier en poche (acquis au Centre technique de Thiviers en 1978), a commencé à travailler à l'âge de 17 ans et demi. Il a dompté très vite aciers spéciaux et soudures, notamment dans la fabrication d'une spécialité de la maison, « les grimpettes », permettant l'ascension de poteaux en bois et métalliques, mais aussi de caténaires et même de cocotiers.

Il a délaissé un temps l'entreprise, pour son service militaire, entre 1980 et 1981. En 1992, Lacoste traversait la rue pour investir un nouvel atelier afin d'améliorer les conditions de travail des salariés et obtenir la certification qualité ISO 9002. Au fil des années, des milliers de grimpettes, maintenant supplantées par les nacelles, sont passées entre les mains d'Alain Peyramaure.

Au cours de ce rendez-vous du 13 juillet, Martine Lacoste, directrice commerciale de l'entreprise, a souligné la compétence, la conscience professionnelle et la polyvalence de l'ancien salarié. Puis Alain Peyramaure a reçu des cadeaux : une canne à pêche et un couteau pour les casse-croûte.

Une surprise l'attendait : le député Jean-Pierre Cubertafon, venu en voisin et ami, lui a remis la médaille de l'Assemblée nationale gravée à son nom.

Jacqueline Poltorak

Martine Lacoste a retracé la longue carrière d'Alain Peyramaure au sein de l'entreprise excideuillaise. JACQUELINE POLTORAK

SALAGNAC-CLAIRVIVRE

Succès pour la fête de la bière

MICHEL PITOUT

Samedi 10 juillet, 800 personnes se sont pressées sur la place du village de Salagnac à l'occasion de sa première Fête de la bière. Des brasseurs artisanaux et un glacier étaient de la partie. Chacun s'est restauré à sa convenance aux sons des groupes de musique qui se sont succédé : Les Enfants de la lutte et Les Patients du Docteur Kim.

CORRESPONDANTS

Coulaures, Mayac, Saint-Vincent-sur-l'Isle Jean-Claude Faure Tél. 05 53 05 36 92 ou 06 83 07 57 65 Courriel : jean-claude.faure12@wanadoo.fr
Cubjac-Auvézère-Val-d'Ans Jean-Claude Gourvat Tél. 05 53 05 30 10 Courriel : jc.gourvat@yahoo.fr
Secteur d'Excideuil Michel Lionnet Tél. 05 53 55 04 16 ou 06 76 03 39 89 Courriel : mlionnet24@gmail.com
Thiviers, Lempzours, Nantheuil, Vaunac, Eyzerac, Nanthiat, Saint-Romain-et-Saint-Clément, Saint-Jean-de-Côle, Saint-Pierre-de-Côle, Saint-Martin-de-Fressengeas Serge Simorre Tél. 06 75 79 22 94 Courriel : serge.simorre73@gmail.com
Secteur de Lanouaille Jacqueline Poltorak Tél. 05 53 52 62 72 ou 06 61 22 69 74 Courriel : jacquelinepoltorak@orange.fr
Secteur de Nontron Katia Scifo Tél. 07 52 16 33 69 Courriel : katia.scifo@yahoo.fr
Salagnac-Clairvivre, Saint-Mesmin, Génis, Cherveix-Cubas Michel Pitout Tél. 05 53 52 47 00 ou 06 82 81 22 76

COMMUNES EXPRESS

CUBJAC-AUVÉZÈRE-VAL-D'ANS

Exposition. Le Foyer laïque rural propose une exposition des œuvres réalisées au cours de ses ateliers. Intitulée « Lepondezar », elle est à voir à la mairie, salle Raymond-Gintrac du vendredi 23 juillet au dimanche 1er août, tous les jours de 10 à 12 heures et 16 heures à 18 h 30.

SAINT-MÉDARD-D'EXCIDEUIL

Écriture. Du lundi 26 au samedi 31 juillet, au Jardin d'Hélys, se déroulera un atelier d'écriture théâtrale animé par Agnès Lomenech. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire. Samedi 31 juillet, de 14 à 18 heures, un mini-salon du livre aura lieu sur place suivi de la restitution de l'atelier d'écriture. Tél. 05 53 52 78 78.

ANGOISSE

Théâtre. Samedi 24 juillet à 20 h 30 à la salle des fêtes, Annie Favreau et Solène Mathieu, de l'association Dexpart, joueront une pièce intitulée « Tous nos vœux de bonheur », une comédie de Maryline Bal. Charlotte et Claire se retrouvent à l'occasion du mariage de leur sœur. Malgré les cancans et les déceptions accumulées, cette journée reste inoubliable. Autre représentation dimanche 25 juillet à 15 h 30. Entrée au chapeau. Tél. 06 31 99 66 93.

Valoriser les ressources locales

L'urbanisme durable permet d'intégrer les défis du développement dans les opérations d'aménagement et repose sur la mise en œuvre d'un projet qui participe à un cadre de vie et à un environnement bénéfique pour les habitants. La mission offre un appui technique aux collectivités et aux personnes et élabore des avis.
Un urbanisme durable intègre les thématiques abordées par la charte du Parc : la biodiversité, le foncier agricole, les continuités écologiques, la mobilité, les paysages, les architectures novatrices, la rénovation du bâti ancien, la revitalisation des centres-bourgs, les entrées / sorties de bourg….

Urbanisme et Paysages

Accompagnement

Personnes privées

Le Parc apporte un soutien technique et met en relation les porteurs de projets avec le territoire et ses dynamiques, associatives ou institutionnelles, afin que les réalités économiques, écologiques et locales soient intégrées dans les projets privés. Cette animation se fait au fil de l'eau.

Documents de planification

Le travail engagé, via la stratégie foncière régionale, s'est poursuivi avec l'association Améliorer la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources Naturelles (AGTER) et l'intercommunalité Périgord-Limousin. Différents ateliers ont permis de faire travailler les habitants sur l'avenir de leur territoire, via des thématiques et outils variés (ciné-débat autour des filières agricoles et préservation du foncier, atelier sur cartes etc….)

Revitalisation des centres bourgs :

Ce travail autour des centres bourgs prend plusieurs formes :

- un travail en commun avec la Châtaigneraie Limousine via un groupe de travail Revitalisation des Centres bourgs, qui propose des réunions de travail, des ateliers et des déplacements.

- l'accompagnement des collectivités porteuses d'une envie de dévellloper leur centre bourg autrement : Jumilhac le Grand

- balade urbaine dans le cadre des PLUi : La Coquille, Thiviers

-Participation à des ateliers de réflexions : Nexon, La Cantine ; accueil d'étudiants de Master de l'Université de Limoges

Jumilhac-le-Grand : démarches de réflexion pour allier patrimoine et développement urbain

Réseaux d'échanges et connaissances partagées

EcoQuartier

Le Parc est le seul PNR a faire partie de la commission régionale Ecoquartier, et en tant qu'expert coordinateur, la chargée de mission a travaillé sur le quartier des Portes du Pyla.

Fédération des PNR

La FNPNR a mis en place des webinaires mensuels, auxquels le Parc, élus et techniciens ont pu participer. La liste est à retrouver ici : https://www.parc-naturels-regionaux.fr

Les Etats généraux de l'habitat de novembre a permis à une petite délégation de participer au réseau interparcs, aux partages d'expériences et de rencontres.

Réseau Inter Parc du Massif Central (IPAMAC)

Le programme d'actions 2022-2024 a été définit en collaboration active entre tous les parcs adhérents et

avec plusieurs missions du PNRPL. L'axe 2 'attractivité' se déroule autour d'actions qui se déploieront en 2022, via une étude socio-économique sur l'attractivité des territoires des Parcs et un travail collectif sur les Tiers-Lieux.

Ateliers Hors les Murs

L'année 2021 a été riche en ateliers de terrain organisés avec des Universités.

VetAgro Sup, est venu pour travailler sur Bussière-Galant : un bourg en transition, avec un travail de repérage par les enseignants effectué en fin 2020, qui a donné lieu à une semaine d'immersion en mai, avec l'installation des étudiants à la journée dans un atelier temporaire, anciennement graineterie du village. Enquêtes, entretiens, déambulations, maquettes, films…les productions ont été riches et bienvenues pour la municipalité et les habitants.

Le Parc a aussi été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt organisé par la Fédération des Parcs avec un travail mené avec l'Université Val de Seine et Diderot, autour des communes de Saint-Pierre-de-Frugie et Mialet. La semaine d'immersion a permis à 4 groupes d'étudiants de travailler sur des thématiques précises, et ce travail s'est poursuivi par un atelier à Mialet en 2022.

Le marché du mardi de Mialet : un espace de convivialité utile pour rencontrer les habitants

Jumilhac-le-Grand : quels scénarios urbains pour demain? Parcelle acquise par la mairie, centre bourg, vue sur le chateau.

Les paysages de notre quotidien

Sensibilisation aux paysages

Les paysages sont la résultante de variables naturelles et de gestion des milieux par les hommes, ce qui en font une mission transversale. Le travail actuel repose sur l'acculturation du territoire à cette thématique, notamment via les travaux de la révision de la charte.

Cadre de vie des centres bourgs

Les habitants attachent de plus en plus d'importance aux cadres de vie proposés et en sont de plus en plus acteurs. De plus, le changement climatique accélère cette prise en compte qui doit transparaître dans les aménagements urbains et les projets privés. Le suivi se fait au fil de l'eau.

Programme Européen SUDOE Bioheritage

La crise sanitaire a obligé à une prolongation d'un an ce programme, qui s'est donc terminé à la fin 2021. Les échanges entre partenaires ont pu se réaliser en Espagne et en France, et les actions portées par le Pnr ont été réalisées dans des démarches agrotourisme et de randonnées ludiques éducatives.

Bioheritage : délégation d'éleveurs du Gers de la race mirandaise en visite sur le PNRPL pour évoquer la race limousine et la démarche '87 dans l'assiette '. Visite du pôle de Lanaud et visite d'une ferme à Saint-Hilaire-les-Places. Novembre 2021

Promouvoir les métiers d'art

Maintenir la rencontre entre le public et les professionnels métiers d'art

2021 a vu une nouvelle proposition pour le public avec un programme de rendez-vous « hors les murs » intitulé « Les balades métiers d'art et nature ». Chaque rendez-vous débutait par une promenade ou la découverte d'un lieu spécifique du territoire, guidée par un professionnel métiers d'art, un botaniste, un éleveur, un conteur… et se poursuivait par une initiation à un savoir-faire métiers d'art. Ces rendez-vous situés dans différents lieux du Parc ont permis au public d'en découvrir les richesses naturelles et patrimoniales et d'apprendre davantage sur ce qui entoure la création des objets métiers d'art comme la provenance de la matière première, les légendes ou paysages qui inspirent les créateurs, etc.

@PNRPL : Atelier « Pays Paysages» à St Hilaire-les-Places avec l'atelier musée de la terre et Natacha Baluteau, émailleuse

Communiqués de presse, diffusion à la radio et sur les réseaux Internet ont permis d'apporter une visibilité dont les professionnels manquent cruellement avec l'annulation des Salons et événements, indispensables à leurs activités de commercialisation.

BaladeFlavignacVanVelde@PEMA (24) : Atelier « du mouton au poisson » dans une exploitation agricole de Flavignac avec Marie-France Morel (Le Clos de l'Arthonnet) et Nico Van de Velde (Acrolaine), feutrière

Agriculture et Alimentation

Projet Alimentaire Territorial

L'année 2021 a permis à l'animation du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de reprendre son dynamisme et sa régularité. Quatre journées d'échange et de sensibilisation ont pu être proposées pour les cuisiniers. Trois sessions ont eu lieu en cuisine avec réalisation de recettes et travail sur l'équilibre nutritionnel (La Coquille, Les Cars et Dournazac). Les formateurs, cuisiniers et nutritionniste, étaient membres de la SCIC Nourrir l'Avenir. Une visite de ferme chez un producteur céréalier de Brantome a été proposée en fin d'année en partenariat avec le Conseil Départemental de Dordogne. La diététicienne du Département a présenté l'intérêt nutritionnel de travailler des farines de qualité et du maïs population. L'outil Plan Alimentaire qui permet de planifier ses menus a également été présenté. 21 cuisiniers de 14 communes ont participé à ces journées.

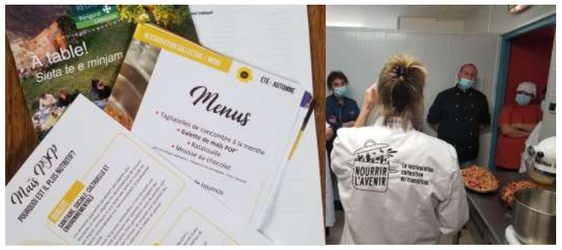

Formations de Brantôme et Dournazac

A l'automne, une session d'information pour les élus a été organisée en partenariat avec AgroBio Périgord. Il s'agissait de présenter les mesures concernant la restauration collective de la Loi EGALIM et de la loi Climat et Résilience. Valérie Merle, référente nationale restauration collective de la DRAAF, a présenté l'outil Ma Cantine et a répondu aux questions des élus. Une soirée riche, qui a permis à la fois de rappeler les attentes légales et de présenter les solutions concrètes pour y répondre.

Dans le cadre du volet sensibilisation du PAT, trois écoles ont été accompagnées dans leurs projets autour de l'alimentation ; au programme rencontre avec des agriculteurs et animations en classe.

Ecole de Flavignac

La problématique du renouvellement des générations en agriculture et de l'installation de nouveaux agriculteurs est un enjeu important sur notre territoire. Le PAT souhaite soutenir les acteurs du territoire qui cherche à répondre à cette problématique. Dans cette optique, un Café Installation a été organisé sur le site du Mas Nadaud, en partenariat avec l'ADEAR Limousin et SAFER pour permettre à des cédants et à des futurs agriculteurs d'échanger.

Valeurs Parc Naturel Régional

L'année 2021 fut celle de la concrétisation du long travail sur le marquage de l'Atelier de la Châtaigne de Dournazac. La remise de la marque s'est faite à l'occasion du salon Tech-Châtaigne par le Président Bernard Vauriac. Dans le cadre de ce marquage, un flyer sur la gestion durable des vergers a été édité. Il est à destination des propriétaires de vergers et est distribué sur le site de l'Atelier de la châtaigne.

Atelier de la Chataigne, Dournazac, Marque Valeur Parc

Le lancement de la marque Châtaigne s'est poursuivie avec l'animation d'un stand et d'un jeu concours à l'occasion de la Fête de la Châtaigne.

L'animation du réseau des entreprises bénéficiaires de la marque fut également l'occasion d'une journée de séminaires autour de la découverte de la culture locale et du recueil des besoins des entreprises.

Tourisme durable

Promouvoir la destination Parc Périgord-Limousin

En 2021, le Parc a conventionné avec plusieurs médias afin de communiquer sur ses actions et accroître sa notoriété. Ces partenariats contribuent à faire connaître le Parc auprès de la population de proximité pour développer des idées d'excursion et de courts séjours et permettent de mettre en avant la destination pour un public plus lointain. Ainsi, le Parc a contribué au démarrage d'un nouveau média web indépendant, : « Bien en Périgord ». Ce média numérique 100% gratuit et sans publicité se fait le relais des initiatives 100% positives sur le territoire et est respectueux des principes de développement durable. Une douzaine de reportages alliant articles, traitements multimédias et réseaux sociaux a permis de parler du patrimoine industriel du PNR, des projets autour de la Nuit, d'artisanat, du lancement de la marque Valeurs Parc sur un nouveau produit la Châtaigne, ou encore de promouvoir l'application mobile Mon Parc. Au total on compte une moyenne de 2000 lecteurs réguliers et 26 000 connexions sur 10 mois.

Le Parc s'est aussi engagé avec 2 radios :

- KAOLIN FM : par le biais d'une convention pluriannuelle pour couvrir les actualités du PNR
- France bleu Périgord : animation d'une chronique hebdomadaire durant 1 an dans l'émission « Parlons nature » disponible en podcast.

De nombreux encarts publicitaires associés à du rédactionnel ont permis en 2021 de mettre en avant la Grande Boucle du Parc et l'application mobile MON PARC. En un an et demi, l'application compte 3600 utilisateurs, dont la moitié sont issus de région parisienne, puis 1/3 de la région autour de Bordeaux. Viennent ensuite Toulouse, Limoges, Périgueux, Marseille, Lyon et Bruxelles. Des vidéos ont été ajoutées grâce à la création d'une chaîne Youtube (Parc naturel régional Périgord-Limousin).

Enfin, une mission photos a été réalisée autour de la Maison du Parc, en partenariat avec le Comité départemental du tourisme de la Dordogne et l'agence « Les Conteurs », pour alimenter les « Expériences clients » sur les thématiques balades en pleine nature et geocaching Terra aventura.

Ces nouvelles opérations s'ajoutent au renouvellement d'autres actions telles que la réédition de la Carte Touristique à 5 000 ex, le retirage du guide de la Grande Boucle du Parc à 2 000 ex. , l'animation de la page Facebook qui compte 4600 abonnés.

Animer et former le réseau des acteurs du Tourisme durable

Accompagnement des établissements touristiques

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin propose un accompagnement individuel aux établissements touristiques volontaires qui souhaitent mettre en place un partenariat et œuvrer, au sein d'un réseau, à la meilleure connaissance du territoire et de ses acteurs. Cet accompagnement peut être formulé selon deux dispositifs :

- Volet 2 Charte Européenne de Tourisme Durable (CETD) : sites de visites et hébergements touristiques.
- Marque Valeurs Parc : uniquement hébergements touristiques répondant à des critères précis et dont la convention d'adhésion est d'une durée de 5ans. En 2021, une partie du réseau était concernée par un renouvellement d'adhésion à la Marque.

Cinq hébergements touristiques ont été visités dans ce contexte. Deux établissements, accompagné via le Volet 2 de la CETD, ont également été audités dans le but d'adhérer à la Marque.

Séminaire Marque Valeurs Parc naturel régional

Décembre 2021, le réseau des Marqués du Parc naturel régional Périgord-Limousin s'est réuni pour une journée d'échanges, de découverte du territoire et de travail. Une journée conviviale et productive organisée par les chargés de mission Tourisme, Agriculture, Forêt et Education à l'Environnement et au Développement Durable, avec pour objectif de faire se rencontrer les bénéficiaires de la Marque et de relancer une dynamique de réseau : quels besoins ? quelles attentes ? quelles actions collectives à mettre en place ?

Destination Parcs, la plateforme des offres touristiques Utopie Rurale des Parcs naturels régionaux de France

Destination Parcs, plateforme des offres touristiques des Parcs naturels régionaux de France, a été mise en ligne fin novembre 2021. La Fédération des Parcs a fait le choix de confier la diffusion et la commercialisation des offres Destination Parcs à ODYSWAY et GREEN TRIP, choisis à la suite d'un concours ouvert (mars 2021). Slow Tourisme Lab, membre du réseau de France Tourisme Lab, est partenaire de cette initiative : il accompagne la Fédération et l'entreprise dans son développement. 15 Parcs pionniers, dont le Parc naturel régional Périgord-Limousin, ont participé à la définition de l'offre et au démarrage de cette plateforme.

https://www.destination-parcs.fr/

Sports de Nature

La Grande Boucle, une itinérance pédestre et VTT

Juin 2021, 5 compteurs ont été posés sur la Grande Boucle. Ils permettront d'étudier et suivre la fréquentation de l'itinéraire, action essentielle pour mieux connaître les publics, leurs besoins, la variation de fréquentation saisonnière et mettre en place des services adaptés. Cela permet aussi de mesurer les effets des actions de promotion et l'impact de la fréquentation sur les milieux traversés, puis d'agir en conséquence. Les compteurs ont en partie été financés par la Région Nouvelle-Aquitaine et par les fonds Leader, avec le concours de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine pour ceux posés sur posés en Haute-Vienne.

L'itinéraire a été balisé pour un usage VTT à l'automne 2021. Le Parc, les Départements Dordogne et Haute-Vienne, la Fédération Française de Cyclotourisme et une équipe de bénévoles ont posés près de 1500 flèches sur l'itinéraire de 200km. Le raccordement au Tour Charente VTT et la labellisation Grand Itinéraire Touristique VTT devraient avoir lieu courant 2022.

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

Des éco-compteurs sur la grande boucle

Un outil de tourisme durable

Cinq communes concernées dans un premier temps

POSE DES ÉCO-COMPTEURS

PARC NATUREL RÉGIONAL

Des compteurs pour mesurer la fréquentation de la « grande boucle »

Pose de compteurs sur la "grande boucle" du PNRPL afin d'en mesurer la fréquentation.

Jour 3 en VTT électrique. NaturOtrement

Parc en Famille

Destiné à un public familial, ce programme propose des activités de loisir et de découverte du territoire sur 3 périodes de vacances scolaires. En 2021, les 24 animations programmées mettaient en avant la pratique des Sports de Nature : grimpe d'arbre, escalade, pêche, canoë, spéléologie et VTT VAE.

Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine, vers le développement des Sports de Nature

Le réseau des Parcs de Nouvelle-Aquitaine se réuni régulièrement pour la réalisation d'actions collectives, la conception et mutualisation d'outils, le partage d'expériences. Depuis septembre 2020, la chargée de mission Tourisme durable du Parc coordonne ce réseau, avec le concours du Service des Sports de la Région Nouvelle-Aquitaine. En 2021, l'interparc s'est rapproché des ligues sportives régionales de Course d'Orientation, Randonnée pédestre, Vélo et Athlétisme afin de poser les bases d'une collaboration.

Patrimoine bâti

Pays d'art et d'histoire

L'année 2021 a été marquée par la fin de la rédaction et impression de la candidature au label Pays d'Art et d'Histoire. L'animation de temps de partage du projet auprès des collectivités partenaires a permis de repréciser l'implication future de celles-ci. Le dossier doit être présenté à la DRAC en mai 2022.

Sorties grand public

Le 3 juillet, une nuit du patrimoine a été organisée sur le site des anciennes carrières de Marcognac à Saint-Yrieix la Perche. Une trentaine de participants ont pu découvrir le site de façon insolite : visite, conférence, repas, animation naturaliste et nuitée.

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, le Parc s'est associé à la Communauté de communes Ouest Limousin et au Service Régional de l'Inventaire et du Patrimoine de la Région Nouvelle-Aquitaine afin de proposer une journée découverte de l'ancienne usine textile de La Monnerie à Cussac. Au programme, visites commentées, conférence sur l'histoire industrielle, le patrimoine et les ouvriers-paysans, apéro-discussion puis ciné-concert autour du film muet tourné en 1978 dans l'usine. Une centaine de personne se sont déplacées pour participer aux différents temps forts de la journée.

Concert dans l'usine de La Monnerie. Journée Européénne du Patrimoine.

Archéologie

Le Parc a renouvelé son soutien aux fouilles menées sur les sites d'extraction de pierres meulières de Sainte-Marie-de-Vaux (87) et de Saint-Crépin-de-Richemont (24).

Il a accompagné techniquement le syndicat de rivière Bandiat-Tardoire (SYMBA) dans la prise en compte des enjeux archéologiques liés aux aménagements de seuils sur la Tardoire. A ce titre, une visite pour les élus a été organisée le 2 septembre à la Forge du Buisson à Chéronnac, et a mobilisé une trentaine de personnes, dont le Service Régional de l'Archéologie et l'INRAP.

Sorties familles

La mission Patrimoine a collaboré avec la Mission EEDD afin d'organiser des temps forts autour du patrimoine à destination des familles et centres de loisirs du territoire. Pour les familles, deux jeux de piste ont été créés à la découverte de pépites patrimoniales de Saint-Pardoux-la-Rivière (07/07) et des Cars (15/07). Pour les centres des loisirs, un jeu a été organisé le 20 juillet au Château de La Vergne, à Saint-Sulpice de Mareuil.

Favoriser la transition énergétique du territoire

Le Parc est un acteur reconnu et engagé pour impulser la nécessaire adaptation de nos territoires face au changement climatique en promouvant la sobriété énergétique et la production d'énergie renouvelable en lien avec les acteurs locaux.

Articulation des politiques territoriales

Le Parc répond régulièrement aux sollicitations de ses partenaires. En 2021, la Communauté de Communes Périgord Nontronnais a lancé l'élaboration de son Plan climat air et énergie territorial, c'est la 7ème sur les 8 Communautés de Communes du territoire.

Un des signaux forts de l'année a été la réintégration du Parc au comité de pilotage de l'association CIRENA (citoyens en réseau pour le développement des énergies renouvelables en Nouvelle Aquitaine). En parallèle, le Parc a également signé une nouvelle convention de partenariat avec le syndicat d'énergie de Dordogne (convention en attente côté Haute-Vienne).

Réserve internationale de ciel étoilé (RICE)

Depuis 3 ans, le Parc construit une candidature au label « réserve internationale de ciel étoilé ». Cette démarche est un levier emblématique pour impliquer les collectivités et les entreprises à revoir leur éclairage. L'objectif est multiple : consommer moins d'énergie, baisser les factures, réduire les impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité nocturne et la santé humaine, et faciliter l'accès visuel au ciel étoilé.

Finalisation du diagnostic de pollution lumineuse

En 2019, le Parc a recruté le bureau d'étude Dark Sky Lab pour réaliser un diagnostic de la pollution lumineuse du territoire. Cet outil donne une vision fine et à un instant t de la pollution lumineuse et sera utile pour analyser l'effet des actions du Parc par la suite. En 2021, le diagnostic a été finalisé et validé par le comité de pilotage du projet.

Sensibilisation des élus et du grand public

Le Parc a proposé à chacune des 8 Communautés de Communes de son territoire de co-organiser des réunions autour de l'environnement nocturne afin d'apporter une information transversale à l'ensemble des élus communaux. Plusieurs intervenants se sont rendus disponibles pour enrichir les échanges (ANPCEN, syndicats d'énergie, gendarmeries). Le temps en salle a été complété de balades pour identifier et analyser les types d'éclairages présents. Ces réunions ont permis de sensibiliser plus de 120 élus sur 7 Communautés de Communes.

En parallèle, le Parc a créé un podcast « A nous la nuit ! » et un guide « Nuit noire ». Ces outils ont été particulièrement utiles pour les animations grand public et pour les habitants impliqués en tant que veilleurs d'étoiles.

Validation du plan de gestion de l'éclairage

Suite à plusieurs comités de pilotage et comités techniques, le comité syndical du Parc a approuvé le plan de gestion de l'éclairage, véritable feuille de route pour donner de la cohérence et améliorer la gestion de l'éclairage des communes.

12 nouvelles communes labellisées Villes et villages étoilés

Le Parc encourage les communes à candidater au label national Ville et village étoilé pour donner de la visibilité à leur engagement. En 2021, 12 nouvelles communes ont été lauréates du précieux label, portant le nombre de communes du Parc labellisées à 18 (+1 ville porte). Une remise de diplômes a été organisée en comité syndical

Remise des diplomes, Comité Syndical de juin

Promotion des énergies renouvelables

Accompagner les développeurs

Le Parc a adopté un nouveau positionnement pour les projets EnR, dont l'ambition est de se faire connaître le plus en amont possible des projets afin d'éviter d'être sollicité une fois ceux-ci ficelés. Ainsi l'équipe technique a rencontré 10 développeurs pour émettre des recommandations.

Le Parc a également restructuré son processus pour émettre des avis sur les projets EnR pour donner plus de lisibilité et de transparence aux développeurs et aux acteurs locaux. En 2021, le Parc a émis 3 avis auprès des services de l'Etat.

Mettre l'accent sur les projets citoyens

Depuis plusieurs années, le Parc souhaite dynamiser l'implication citoyenne dans les projets EnR. En 2021, le Parc a intégré le comité de pilotage du projet éolien citoyen situé sur les communes de Rilhac-Lastours et Bussière-Galant. Le Parc est également en lien avec la Citoyenne Solaire et l'association CIRENA.

Performance énergétique des bâtiments

Certificats d'économie d'énergie

Le Parc a conventionné avec le prestataire Certinergy et Solutions afin de proposer à l'ensemble des collectivités de son territoire un accès aux certificats d'économie d'énergie (CEE). En 2021, 23 projets ont été étudiés et sont encore en cours d'analyse.

Sobriété des usagers

Le Parc, avec le soutien de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, a acquis en 2020 des compteurs Ecojoko. Ces assistants connectés permettent d'avoir une vision fine des consommations électriques d'un bâtiment en temps réel et de mieux comprendre la part des différents postes de dépense électrique. En 2021, le Parc a construit une démarche avec les Communautés de Communes du territoire pour un déploiement auprès des communes en 2022.

Ma Commune la Nuit : expérimenter au service de la biodiversité

En 2020, le Parc naturel a été retenu pour le projet Ma Commune La Nuit dans le cadre d'un appel à projet Nature et transitions initié par la Région Nouvelle-Aquitaine sous l'angle de la biodiversité nocturne. Le Pnr accompagne 4 communes aux profils divers : St Pierre-de-Frugie, Marval, Nexon et St-Yrieix-la-Perche. Le projet Ma commune la nuit relève du champ de l'expérimentation, en proposant de réduire l'impact des pollutions lumineuses au moyen d'une approche participative. Basée sur la mise en place d'inventaires participatifs autour d'espèce choisie par commune et de balades autour des éclairages publics, cette méthodologie se veut reproductible sur d'autres territoires à un moment où la question de la pollution

lumineuse émerge fortement.

Renforcer l'identité et les liens sociaux

Développement culturel

Lu Parc para la man a las accions menadas sur lu país

Le Parc aspire à favoriser l'émergence d'une dynamique de projets en faveur de l'occitan plus soutenue, sur le territoire tout autant qu'au sein du projet qu'il porte. Ainsi, trois sessions de sensibilisation à la culture occitane ont été proposées. Une pour les agents Parc, une seconde en direction des acteurs de l'Éducation au Développement Durable du PNRPL et une autre à l'attention des professionnels porteurs de la marque «Valeurs Parc». Concernant le projet Parc, l'univers culturel occitan a pris ses quartiers de nuit. Ce thème a donné lieu à une collecte de témoignages dont la valorisation aboutira à la parution en 2022 de deux films de 6 mn et à trois témoignages qui viendront compléter les éditions audiovisuelles occitanes. Pour ce qui est de la dynamique des collectivités, le Parc a été mobilisé par quelques communes et ces accompagnements devraient voir leurs résultats en 2022. Malgré le contexte sanitaire, le partenariat avec le monde associatif a donné lieu à six rencontres (l'Enchatada, Ren'contre à ciel ouvert…). Sept projets, ayant reçu un avis favorable à un accompagnement du Parc dans le cadre de « Culture occitane – partenariat Parc », sont en suspens.

Dans l'idée d'encourager les jeunes à la pratique de l'occitan et de leur montrer les opportunités que cela peut offrir dans un cadre professionnel, le Parc a mis en place un stage de découverte des métiers du doublage de films et dessins animés en occitan pour les jeunes apprenants au collègè ou au lycée. Pixel oc (Pôle de ressources audiovisuelles territorial pour la création en langue occitane de la Compagnie Lilo) et de l'IEO Limousin ont assuré cette initiation mettant les jeunes locuteurs en situation d'utilisation de la langue hors du cadre scolaire.

Le partenariat avec Octélé, la télé 100% occitan, a commencé à porter ses fruits, ils sont à retrouver sur https://www.octele.com/ (dans les rubriques ÒCKay, Eveniment, Descubra aqu et Societat).

Le Parc s'est engagé pour le vote de la loi « Molac » (Loi n°2548 relative à la Protection Patrimoniale des Langues Régionales et à leur promotion) en demandant aux députés de Nouvelle-Aquitaine une adoption conforme de ce texte, qui a été adopté à une large majorité mais un recours en Conseil constitutionnel est venu en réduire la portée.

Education au territoire

La mission Education au territoire est une mission support des Parcs naturels régionaux. Tous les publics sont concernés avec pour objectif de découvrir pour comprendre et avoir les moyens d'agir, le jeune public étant désigné comme prioritaire dans la charte du Parc.

Deux programmes pour le public scolaire

Historiquement le PNRPL propose des actions à destination des scolaires, de la maternelle au lycée regroupées au sein de deux programmes : "Les Explorateurs du Parc" pour les primaires, "Les Experts du Parc" pour les secondaires. Ils sont développés en partenariat étroit avec les services de l'Éducation nationale, permettant aux enseignants de trouver auprès du Parc un appui pédagogique, méthodologique et financier.

Des pistes d'exploration variées pour les primaires

56 classes maternelles et élémentaires ont participé à l'édition 2020-2021 du programme "Les Explorateurs du Parc", bénéficiant ainsi de l'accompagnement du Parc tout au long de l'année. Des projets de classes ou d'écoles très variés se sont organisés autour de 7 pistes d'exploration : "La cuisine du coin", "Le plus grand des plus petits patrimoines", "La forêt dans tous ses états", "Un peu plus près des étoiles", "La biodiversité aux portes de l'école" et "Glossaire pour des mots retrouvés". Ce sont 9 prestataires d'éducation au territoire, recrutés par le biais d'un marché public", qui sont intervenus auprès des élèves, pris en charge par le Parc pour un budget avoisinant les 35 000 euros.

"Les Experts du Parc"

L'année scolaire 2020-2021 a été, comme la précédente, impactée par la crise sanitaire. Les mesures imposées aux établissements au printemps et les contraintes qui ont suivi n'ont pas permis de mener tous les projets initialement prévus.

A la rentrée 2021, le Parc a reçu les candidatures pour 10 projets portés par 24 classes et 5 projets portés par des collectifs d'éco-délégués ou apparentés (clubs Développement durable). Au final, 11 projets ont pu être achevés. Les professeurs apprécient l'accompagnement que le Parc leur apporte ainsi que le soutien financier qui leur est indispensable pour mener à bien leurs actions. Les éco-délégués avaient été désignés public prioritaire et cette année test a été concluante puisque 4 projets sur 5 ont été menés à bien. En accompagnant les projets de développement durable des éco-délégués le Parc impacte l'ensemble de l'établissement.

"Les PARCoureurs", les succès de la première édition du programme

L'année 2021 est marquée par le lancement de la première édition du programme "Les PARCoureurs" développé par le Parc à destination des accueils collectifs de mineurs, et soutenu par les directions départementales et régionales de la Jeunesse et des Sports. Ce programme est l'occasion pour le Parc de favoriser l'Education au territoire auprès du jeune public (enfants et adolescents) hors temps scolaire, d'accompagner les initiatives en répondant aux attentes des équipes jeunesse et d'initier une dynamique de réseau entre structures. Ce sont 15 structures du Parc et de ses villes-portes qui ont répondu à l'appel à participation en inscrivant leurs projets dans l'une des six pistes d'exploration proposées par le Parc en lien direct avec ses actions. Des séjours itinérants à vélo de plusieurs jours à la rencontre des acteurs de l'eau, des enquêtes sur des objets oubliés identitaires du territoire, des cartographies sensibles qui ont permis aux enfants d'interpréter leur paysage du quotidien, des nuitées insolites en pleine nature à la découverte du ciel étoilé ou de la biodiversité nocturne… Pour cette première édition, ce sont 33 interventions d'éducation au territoire auprès du public qui ont été prises en charge sur une enveloppe d'environ 11 900 euros.

"Parc en famille" et "Escapades en famille"

Avec "Parc en famille", le public famille bénéficie d'animations pendant les vacances scolaires. En 2021, ce sont les sports de nature qui ont une nouvelle fois été mis à l'honneur pour ce programme axé sur les notions d'apprentissage et de découvertes ludiques et sensorielles en famille et développé avec les prestataires d'activités (Spéléologie, Grimpe d'arbres, Pêche, VTT à assistance électrique, Canoë). Cette programmation s'accompagne d'un travail de qualification des prestataires pour une meilleure connaissance du public famille permettant d'ajuster leurs propositions.

Des "Escapades en famille" ont aussi été organisées en partenariat avec des structures telles que les centres sociaux qui accueillent les familles sur des temps de loisirs. Des rencontres au fil des saisons accessibles à tous, favorisant l'approche sensorielle et les découvertes

sensibles se sont ainsi concrétisées par des après-midi à la mare, des ateliers cuisine à la ferme ou des nuits sous tentes sur des sites remarquables.

Des ateliers d'échanges pour les professionnels de l'éducation au territoire

Initiée en 2020, le Parc a pu proposer cette année des temps d'échange entre et avec les professionnels de son réseau Education au territoire. Une rencontre en début d'année a permis de retisser du lien entre les différents intervenants. 27 personnes étaient présentes, représentant 22 structures différentes. 5 ateliers ont ensuite été proposés sur des thématiques variées, en lien avec l'actualité du territoire et les besoins identifiés. Ces ateliers ont concerné en tout 29 personnes de 24 structures différentes.

Les Rendez-vous du Parc

Le programme des Rendez-vous du Parc a été renouvelé cette année. La programmation comportait moins de dates que les années précédentes (21 dates) mais la majorité a été maintenue (15). 4 ont été déplacées et seulement 2 ont dû être annulées. La fréquentation est en baisse par rapport aux années précédentes, sauf 2020. Pour s'adapter aux restrictions sanitaires des for-

mats avec des groupes plus restreints ont été testés avec par exemple des Rendez-vous métiers d'art rassemblant moins de 10 personnes qui ont rencontré un beau succès.

Faire vivre et partager le projet de territoire

Suivi et évaluation de la charte du PNRPL

La charte du Parc est l'épine dorsale donnant le cap et les objectifs à atteindre sur 15 ans, sur la période 2011-2026. Elle consigne le projet du territoire et définit les grandes orientations partagées et toutes les mesures que s'engagent à mettre en œuvre ses signataires sur toute la durée du classement. Les collectivités signataires sont les communes et les Communautés de communes, les Départements, la Région et l'État. En 2019, l'évaluation à mi-parcours a été réalisée et le rapport est disponible sur le site du Parc. Le contrat de Parc est un contrat triennal financier. Il permet de mettre en place concrètement les actions prévues dans la charte en apportant les financements nécessaires de la part des partenaires, la Région Nouvelle-Aquitaine étant le principal financeur. En 2021, une évaluation a été réalisée sur les actions cofinancées par la Région Nouvelle Aquitaine entre 2018 et 2021. L'enjeu a été d'analyser la mise en place des actions financées dans le cadre du contrat de Parc 2018-2020 (prolongé en 2021). L'ensemble de l'équipe technique du Parc a participé à cette évaluation. Les indicateurs renseignés lors de l'évaluation à mi-parcours ont été mis à jour.

Lancement de la révision de la charte

La charte est un document qui a une durée de 15 ans. Son renouvellement conditionne le renouvellement du label Parc. En mars 2021, les élus du PNR Périgord-Limousin ont délibéré pour lancer la révision de la charte. Une révision de la charte dure environ 4 ans. En 2021, la première étape a consisté à travailler sur le périmètre d'étude.

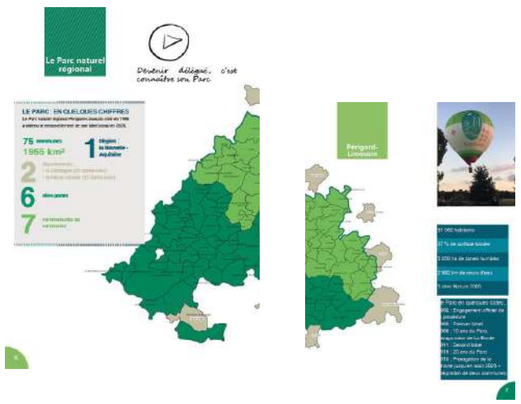

Observatoire du territoire

Soutien aux missions du Parc et aux collectivités

Au sein de l'équipe Parc, les dossiers traités ont concerné les itinérances pédestres et en vélo, l'animation SIG des sports de nature des Parcs de la Nouvelle-Aquitaine, la mise à jour de la base de données du PNRPL,

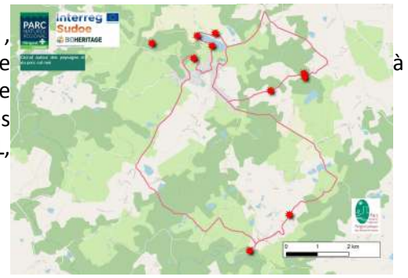

accompagnement de projets (exemple Ma Commune la Nuit)

Publications Parc

L'observatoire met à jour régulièrement le guide des élus et réalise le bilan d'activités du syndicat mixte, en plus de [illegible]istration des publicat

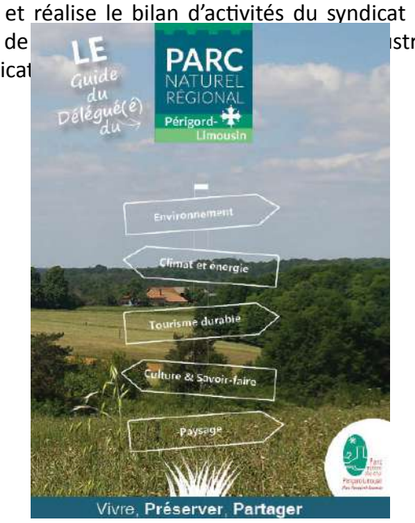

Vie institutionnelle

Budget

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement comprend les dépenses et recettes indispensables au bon fonctionnement de la structure auxquelles s'ajoutent celles du programme d'actions annuel.

Le volet dépenses (1 991 919.73 €) couvre les dépenses de structure (frais de carburant, de chauffage, d'entretien, de fournitures administratives, d'affranchissement, de télécommunication...) ainsi que les dépenses relatives au programme d'actions annuel (études, éditions, frais de missions, prestations externes...) et les amortissements.

Le volet recettes réelles (2 486 369.58 €) comprend les cotisations statutaires des membres du syndicat mixte du PNR PL (Région Nouvelle-Aquitaine, Départements de la Haute-Vienne et de la Dordogne, Communautés de communes, Communes et Villes-portes), la dotation de l'État, les produits de gestion courante tels que le remboursement sur charges générales et/ou de personnel, les produits exceptionnels ainsi que les subventions perçues au titre du programme d'actions annuel.

La section de fonctionnement présente en 2021 un excédent de 494 449.85 €. En 2020, elle présentait un déficit cumulé de 116 603.95 €. Soit un résultat cumulé excédentaire de 377 845.90 €.

Section d'investissement

Le volet dépenses (139 161.01 €) couvre le renouvellement du matériel informatique, l'acquisition de mobilier, l'achat et la pose des éco compteurs sur l'itinérance de la Grande Boucle, l'achat de matériel technique, la restauration d'une zone humide, des travaux d'effacements d'étangs…

Le volet recettes (93 937.56 €) comprend les subventions de la Région Nouvelle-Aquitaine pour le projet Life Wild Bees, le Fonds de compensation de la T.V.A (F.C.T.V.A).

La section d'investissement présente en 2021 un déficit de 45 231.45 €. En 2020, elle présentait un excédent cumulé de 397 436.97 €.

Gouvernance

Le Président est entouré d'un bureau exécutif composé de 8 élus.

Les instaces délibératives se sont réunies à 7 reprises :

- 2 bureaux syndicaux : 6 mai (visio) et 23 novembre à St Jory -de-Chalais.
- 5 comités syndicaux : 21 janvier (visio), 18 mars (St Mathieu (visio) 17 juin (Firbeix) , 21 octobre (Marval) et 14 décembre (Firbeix).

Election du Président du Parc naturel régional lors du Comité syndical de Marval, octobre 2021

Comité syndical de Marval, octobre 2021. Présentation des réflexions autour de la révision de la Charte du PNR.

Les Délégués titulaires et suppléants, en participant aux commissions, collaborent à la définition du projet de Parc et sont garants de sa mise en œuvre sur le territoire. Le Parc compte 7 commissions où sont inscrits près d'un tiers des élus délégués.

Commission «Charte - Gouvernance - Finances» (Président : Pascal MECHINEAU)

Commission «Milieux aquatiques» (Président : Philippe FRANCOIS)

Commission «Biodiversité» (Président : Pascal BOURDEAU)

Commission «Forêt - Agriculture - Circuits courts» (Présidente : Colette LANGLADE)

Commission «Tourisme Durable» (Président : Jean-Pierre PATAUD)

Commission «Culture - Education au territoire - Implication des habitants» (Président : Lucien COINDEAU)

Commission «Urbanisme - Transition énergétique - Patrimoine - Paysages» (Président : Gilbert CHABAUD)

Equipe

Administration

Fabrice CHATEAU
Directeur

Fabienne FAUCHER
Responsable administrative et financière

Corinne DUBREUIL
Comptabilité
Ressources humaines

Delphine COUDERT
Ressources humaines
Communication

Delphine FRIOT
Assistante / Secrétariat-Direction- TEE

Sylvie VIEILLEMARD
Assistante / Secrétariat ATD

Michèle MECHINEAU
Agent d'entretien

Jean-François DELAGE
Agent d'entretien

Animation Territoire Durable

Laure DANGLA
Responsable Forêt

Laure MARTIN-GOUSSET
Forêt- Evaluation

Stéphanie POUPLIER
Culture

Cécile ROBERT
Agriculture
Circuits courts

Jérome GAUDUCHON
Projets pédagogiques et sensibilisation

Adeline CHOZARD
Coordinatrices Acteurs EEDD

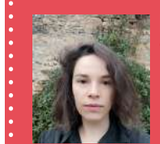

Pauline GUILLOT
Tourisme durable

Transition énergétique et écologique

Frédéric DUPUY
Directeur Adjoint

Arnaud SIX
Milieux naturels

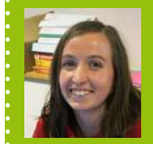

Eva THIBON
LIFE WILD BEES

Manon DESPEAUX
LIFE WILD BEES

Mathilda JAUTZY
LIFE WILD BEES

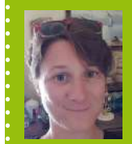

Sabrina MALEVRE
Grenouille Taureau Odonates

Jeanne LEROY
Energie Climat

Cécilia ROUAUD
Natura 2000 Nizonne
Zones Humides
CATZHE

Marc PICHAUD
Etangs
CATZHE

Guillaume DEYZAC
Zones Humides
CATZHE

Cédric DEVILLEGER
Natura 2000
Haute Dronne
Argentine

Fanny LABROUSSE
Participation
Implication

Paysage, Urbanisme Patrimoine

Muriel LEHERICY
Paysages, Urbanisme, Observatoire, Déléguée à l'innovation territoriale

Emilie HERVIEUX
Patrimoine

L'équipe présentée correspond aux chargés de mission en poste en 2021 et 2022.

La Barde, siège social du PNR, commune de La Coquille, site d'une ancienne forge.

La Barde, siège social du PNR, commune de La Coquille, vu depuis la digue de l'étang.

Les partenaires

1

2

3

4

Photo 1 : Crédit Déclic et Decolle Autour du Massif des Feuillardiers
Photo 2 : Crédit Pnrpl : lever de soleil depuis saint-Nicolas-de-Courbefy
Photo 3 : Crédit Pnrpl : Art du Feu à l'Atelier de Puycheny
Photo 4 : Crédit Pnrpl : Chateau de Jumilhac aux couleurs hivernales

Une autre vie s'invente ici

58 Parcs
naturels
régionaux
de France

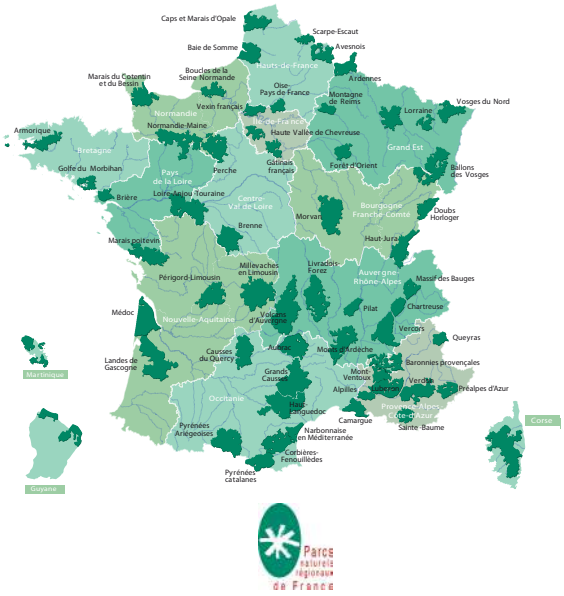

Una autra vita s'inventa aquí...

Parc naturel régional Périgord-Limousin
Centre administratif -
555 Route de l'ancienne filature
La Barde
24 450 La Coquille
Tel. : 05 53 55 36 00 / Mail : info@pnrpl.com

Parcs naturels régionaux de France

Création : PNRPL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Dordogne PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr

département Haute-Vienne

Parc naturel régional Périgord-Limousin
Parc Peiregòrd-Lemosin